



Les + AVANTAGES

- > Une conseillère spécialisée à l'écoute de vos besoins et de vos attentes
- > Un conseil indépendant et réactif
- > Un appui technique en maraîchage adapté à vos spécificités culturales et vos débouchés
- > Des informations sur les actualités règlementaires, techniques et parasitaires
- > Des comptes rendus pour chaque visite
- > L'appui du réseau régional d'expérimentation et notre réseau d'experts de la Chambre du Loiret, dont un laboratoire d'analyses dédié
- > Des réductions possibles suivant les profils, accordées par le Conseil Régional

Confiance

Réactivité

Adaptation

Indépendance

La Chambre d'Agriculture du Loiret (13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 Orléans Cedex 9) est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
LOIRET



www.a.n.r.o.r.g
L'APOR est certifiée en
de son engagement sur
www.chambre-agriculture.fr

PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



CONSEIL TECHNIQUE MARAICHAGE

Maraîchers diversifiés
débutants ou confirmés

Optimiser votre
conduite de cultures
légumières en
accord avec vos
modes de vente

Votre interlocutrice

Sarah ROKIA

sarah.rokia@loiret.chambagri.fr - Tél : 02 38 71 95 92 - 06 08 75 62 18

Chambre d'Agriculture du Loiret
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 Orléans Cedex 9

www.agri-territoires-loiret.fr

www.agri-territoires-loiret.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
LOIRET



Votre Chambre d'agriculture vous propose :
3 formules adaptées à vos besoins

1

Formule **STANDARD**

337 €/an

Un conseil adapté à mon secteur

- ✓ 20 bulletins PROTEC maraîchage
- ✓ Les guides techniques (guide variétal, guide de protection des cultures)
- ✓ Appui et conseil par mail ou par téléphone (10 maximum/an)



1 réunion annuelle de fin de campagne

Formule **RENFORCÉE**

Formule **AMÉLIORÉE**

Formule **STANDARD**



- ✓ Des conseils sur la fertilisation et l'irrigation (hors prix des analyses)
- ✓ Mesure des nitrates de votre eau de forage
- ✓ 2 visites individuelles sur l'exploitation

562 €/an



- ✓ 2 visites individuelles supplémentaires sur l'exploitation

788 €/an

Accompagnement tout au long de la saison (reconductible ou évolutif)

Dans les formules AMÉLIORÉE et RENFORCÉE, les appuis et conseils par téléphone ou mail sont illimités.